

regule
03 OCT. 2018



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Le Délégué Territorial

Dossier suivi par : Yves WERTENBERG
Tél. : 03 89 20 16 80
Mail : INAO-COLMAR@inao.gouv.fr

Monsieur le Président
Syndicat Mixte du SCOT des Vosges
Centrales
4, Rue Louis Meyer
88190 GOLBEY

Colmar, le 25 septembre 2018

N/Réf : OR/SA/LET116.18

Objet : SCOT Vosges Centrales - Consultation pour avis

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 30 juillet 2018, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le SCOT des Vosges Centrales arrêté.

Les communes sont situées dans l'aire géographique des AOP « Miel de Sapin des Vosges » et « Munster ».

Elles appartiennent également à l'aire de production des IGP « Bergamote de Nancy », « Emmental français Est-Central » et « Mirabelles de Lorraine ».

Les communes de CHARMES, CHATEL-SUR-MOSELLE, DOMPAIRE, MIRECOURT et NOMEXY sont aussi situées dans l'aire géographique de l'AOC « Mirabelle de Lorraine » et la commune de XERTIGNY appartient aussi à l'aire de production de l'IGP « Gruyère ».

Le bilan du SCOT fait ressortir un niveau de consommation foncière soutenu et aux dépens des espaces agricoles principalement, mais selon une dynamique de déclin. Il importe de maintenir et renforcer les mesures visant à ralentir considérablement l'érosion du foncier agricole dont les prairies permanentes paient le plus lourd tribut. C'est bien l'objectif que poursuit le SCOT. Cependant, on peut s'étonner des objectifs de densité urbaine retenus dans le cas des extensions urbaines, car ils sont inférieurs à ceux retenus au sein des taches artificialisées. Néanmoins ces objectifs demeurent ambitieux au vu du contexte de ce territoire.

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas d'autre remarque à formuler sur ce projet dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOP et les IGP concernées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Directrice
et par délégation,

Olivier RUSSEIL

Copie : DDT 88

INAO - Délégation Territoriale Nord-Est

SITE DE COLMAR
12 AVENUE DE LA FOIRE AUX VINS - BP 81233
68012 COLMAR CEDEX
TEL 03.89.20.16.80 / TELECOPIE : 03.89.41.05.17
www.inao.gouv.fr